

REPUBLIQUE DU SENEGAL

N° de licence

001

MINISTERE DES PECHEES ET
DE L'ECONOMIE MARITIME

Année

2020

Direction des Pêches Maritimes

LICENCE DE PÊCHE PÉLAGIQUE HAUTURIÈRE

Nom du navire

VIA AVENIR

N° d'immatriculation

CC 752 564

Jauge brute

1737

GT

Longueur Hors Tout

78,33

m

Nationalité

FRANCE

Mode de conservation

CONGELATEUR

Option de pêche

SENNEUR

Zone de pêche:

0

Ouverture des Mailles:

mm

Conditions spéciales

respect de la réglementation en vigueur

Fait à Dakar, le

23 DEC 2019

Le Ministre



Alioune NDOYE

Ce document doit être obligatoirement détenu à bord du navire

VALIDATION DE LA LICENCE

Nom navire via avenir

Matricule cc 752 564

VALIDITE

Année civile	Date paiement	période validité:
2020	26/11/2019	01/01/2020-31/12/2020

DIRECTION DES PECHES
M. P. ET M. S.
DECRET N° 115 - 1804
du 22 - 11 - 2016
LE BUREAU DES LICENCES

Ce document doit être obligatoirement détenu à bord du navire